

VOS SUGGESTIONS :

REGLEMENT INTERIEUR

Le Karaté est un Art Martial caractérisé par le respect d'autrui, la politesse, le courage, la volonté et la maîtrise de soi, l'honneur, la modestie et l'humilité, la sincérité et l'amitié.

Le respect d'autrui et la politesse commencent par la ponctualité.

Etre à l'heure aux cours.

En cas de retard, effectuer 30 pompes ou flexions (*pour un échauffement rapide*) et venir saluer le professeur (sur le côté du tatami) qui vous fera rentrer dans le cours.

Etre régulier aux entraînements

En cas d'absence, merci de prévenir les professeurs.

Se présenter au dojo **propre, mains et pieds lavés** (douches et lavabos sont à disposition).

Avoir les ongles coupés, le karatégi propre et pas de bijoux (si possible ôter l'alliance).

Modestie et humilité : écouter sans commentaires les explications de l'enseignant.

Respecter les débutants, les avancés et les gradés.

Travailler en silence.

Sans discipline il n'y a pas de Karaté.

Avoir en toutes circonstances un comportement qui honore le karaté et n'affecte pas l'image du club.

Ne jamais provoquer, ni participer à une rixe.

S'engager à porter aide et assistance à toute personne en danger qu'elle qu'en soit la nature.

Le Karatéka ne doit utiliser son Art qu'en cas de légitime défense de lui-même ou d'autrui.

Tout manquement à ces règles peut entraîner la radiation.

Le Karatéka est l'ambassadeur du Karaté. De son comportement au Dojo, mais aussi dans la vie de tous les jours dépend le renom du Karaté.

Ne diffuser aucune photo ou document sur les médias, le web et les réseaux sociaux sans l'accord des responsables du club et des personnes concernées.

(Attention, sur le plan légal, cet acte est passible de poursuites)

Date :

Signature :

RESPONSABLES DU CLUB

Marcel SEILLER – 5° dan FFKDA
Diplômé d'Etat

Sophie SEILLER – 5° Dan FFKDA
Diplômée d'Etat

RENSEIGNEMENTS

06 72 80 17 76

06 86 68 49 75